

**SESSION PLENIERE DU 19 OCTOBRE 2016****LA STRATEGIE REGIONALE EUROPEENNE DES
PAYS DE LA LOIRE POUR LA PERIODE 2016 - 2021**

Cet avis du CESER fait suite au rapport de la Région intitulé : Stratégie Régionale Européenne « Une Europe plus utile pour une Région plus efficace ».

Un amendement présenté en session par la FSU proposait de préciser et de compléter la conclusion de l'avis, en rappelant la nécessité d'envisager des voies d'amélioration de la gouvernance européenne et en soulignant « la place des jeunes dans une construction européenne qui, dans sa dimension économique, doit aussi être au service de la paix et de la coopération entre les peuples ».

La CGT a voté cet amendement rejeté par **48 contre, 24 pour et 17 absents**.

La CGT juge que le texte initial de l'avis et, en particulier sa conclusion (qu'elle avait fait modifier avant la session), reste toutefois acceptable. **La CGT a donc voté l'avis.**

CE QUE DIT LE RAPPORT DE LA REGION

Il s'agit d'un rapport de 23 pages qui décrit la stratégie européenne définie par l'Exécutif.

S'il souligne la **défiante grandissante des Européens vis-à-vis de l'Union Européenne**, le rapport présente une stratégie axée sur les seuls aspects économiques et la recherche des bénéfices des fonds européens.

Il fixe les priorités suivantes :

- focaliser l'action de la Région sur les dossiers à fort enjeu sur le territoire ;
- optimiser le lobbying maritime atlantique, notamment suite à l'accès de la Région à la Présidence de la Commission Arc Atlantique ;
- mettre l'accent sur la mobilité des jeunes Ligériens.

Pour cela, il prévoit un lobbying offensif au plan européen, notamment en élargissant le Bureau de Bruxelles à différents acteurs du territoire.

CE QUE DIT L'AVIS DU CESER (téléchargeable dans son intégralité sur www.ceser.paysdelaloire.fr)

Le CESER considère que le texte de la région est clair et ambitieux, en se plaçant dans le contexte de la **défiante grandissante des citoyens et de la crise des migrants**.

Il souligne le volontarisme affiché de la Région avec des enjeux et des objectifs qui rejoignent nombre de préconisations du CESER.

Il rappelle **qu'une stratégie régionale qui se veut « utile et efficace » doit intégrer les objectifs fondamentaux définis par la stratégie de Lisbonne : une croissance intelligente, durable et inclusive.** Aucun secteur ne doit être délaissé au profit des ligériens les plus démunis, de tout ce qui crée du lien, en particulier la culture car les cultures constituent un ciment entre les peuples européens.

Il pose la question des **moyens** à mettre en œuvre pour être à la hauteur des ambitions affichées.

Concernant le Bureau de Bruxelles, le CESER approuve l'association des Chambres Consulaires, souhaite la participation de certains acteurs locaux et souligne la nécessité de se poser la question de la place des partenaires sociaux.

Les préconisations de l'avis s'inscrivent dans la démarche de la Région qui souhaite appuyer son action sur un travail en réseaux : coopérations interrégionales, travail avec des experts, avec le CESER et ses organisations, avec des acteurs infrarégionaux ...

En conclusion, le CESER propose son aide au Conseil Régional pour mieux diffuser une « culture » européenne qui puisse être partagée par les Ligériens et plus particulièrement les jeunes. **Cela passe par l'appropriation des enjeux de la construction européenne et des défis européens.**

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'Eric BACHELOT

La région présente un rapport intitulé « Stratégie Régionale Européenne - "Une Europe plus utile pour une Région plus efficace" ».

Ce rapport constate une défiance grandissante vis-à-vis de l'Union Européenne, avec le sentiment partagé que l'Europe se construit de plus en plus à l'écart des citoyens européens.

Il souligne des dérives technocratiques et des décisions économiques ayant accentué les effets négatifs de la globalisation.

La CGT partage ce constat et considère que **malheureusement le déficit démocratique de la construction européenne n'est pas un sentiment, mais bien une réalité.**

Citons par exemple les négociations qui ont conduit au **CETA** (le traité entre l'UE et le Canada) qui peut s'appliquer avant même d'avoir été ratifié dans les différents pays concernés. Le commerce mondial se développe trop souvent en infraction aux droits des travailleurs.

Aujourd'hui, il est indispensable de concevoir des mécanismes du commerce qui participent aux respects et à la promotion des droits humains, syndicaux et environnementaux. On doit se saisir de ces accords comme des vecteurs participant à des objectifs concrets de progrès social.

Quant aux mesures économiques néfastes, le cas des mesures d'austérité imposées à la Grèce n'en est qu'un exemple édifiant.

L'Union Européenne, qui se construit sur des bases ultralibérales, doit pour la CGT changer de paradigme et devenir réellement sociale au risque de disparaître.

L'avis du CESER ajoute aux défis posés à l'Europe la question de la **crise des migrants**. La CGT approuve cette remarque. Le CESER devait organiser le 9 novembre prochain une conférence sur ce sujet. Elle a été reportée et se tiendra uniquement sur une demi-journée. La CGT le regrette alors que l'arrivée sur la côte Atlantique de quelques dizaines de migrants provoque des réactions de rejets et des violences inacceptables. **La CGT veut croire que ce report est dû à des raisons techniques et qu'il ne s'agit pas de céder à la démagogie ou à la volonté de ne froisser personne car, alors, la crédibilité du CESER s'en trouverait gravement entachée.**

Pour en revenir au rapport de la Région, la CGT soutient la volonté de faire bénéficier les territoires des opportunités que peuvent procurer les financements européens et la nécessité d'aider au montage des projets.

Elle s'interroge cependant sur la notion de lobbying : il doit permettre d'agir pour satisfaire les besoins des citoyens en matière d'emploi, d'accès aux services, de préservation de l'environnement pour un développement humain durable et pas uniquement dans la recherche de profits financiers immédiats.

Elle approuve le **soutien à la mobilité des Ligériens**, en particulier les jeunes avec les différentes déclinaisons d'Erasmus. Au-delà d'un indispensable effet sur l'emploi, elles doivent favoriser l'appropriation des enjeux européens par le plus grand nombre.

La CGT partage un certain nombre de préoccupations émises dans l'avis du CESER, concernant par exemple **la liaison Ouest-Est ferroviaire** (la voie ferrée centre Europe Atlantique), la place des partenaires sociaux dans le Bureau Européen de Bruxelles ou la question des moyens mis en œuvre par la Région pour développer sa stratégie.

La CGT considère **qu'une Stratégie Européenne Régionale ne peut se résumer à la recherche de bénéfice des fonds européens et au lobbying**. Pour une meilleure efficacité des projets, la Région doit mettre en place une véritable cohérence interne, à la fois en termes d'activités et d'échanges économiques, mais aussi en termes d'identité et de sentiments collectifs d'appartenance de ses acteurs sociaux, économiques et politiques.

Cette stratégie doit viser au développement harmonieux et durable de l'ensemble des territoires, à la solidarité infra régionale, interrégionale et internationale, au bénéfice en premier lieu des territoires et des populations les plus en difficulté, en particulier au sud et à l'est de l'Europe.

La CGT aurait souhaité que le document du Conseil Régional marque réellement l'accent sur cette dimension.

L'avis du CESER rappelle qu'aucun secteur ne doit être délaissé au profit des Ligériens les plus démunis et de tout ce qui fait du lien, en particulier les ressources culturelles pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

La CGT partage cette position et approuve la conclusion de l'avis, modifiée comme elle l'a proposé en Bureau du CESER : **il faut en effet favoriser l'appropriation des enjeux de la construction européenne et les défis que l'Europe doit affronter, qu'ils soient sociaux, économiques, ou environnementaux.**

La CGT votera donc l'avis.

QUELQUES POINTS DE VUE EMIS EN SESSION

FO : refuse de cautionner l'avis. Il n'y a pas de défiance des citoyens, mais un rejet. Chaque fois depuis Maastricht que le citoyen est consulté par les votes, le résultat est négatif.

Chambre d'Agriculture : la France est championne dans la complexification de l'application des directives européenne, ce qui conduit au rejet des citoyens.

UPA : il faut simplifier les procédures pour accompagner les porteurs de projets. Il faut des avances de fonds pour TPE petites structures, pour ne pas mettre en danger la trésorerie des entreprises.

MEDEF : il faut soutenir prioritairement nos fleurons (exemple STX). L'Etat baisse ses dotations alors que la Région a de nouvelles compétences.

Benoit CAILLIAU – Président - en réponse à la CGT : le report de la conférence est dû aux violences injustifiables qui ont eu lieu avant l'arrivée de migrants dans le centre de vacances EDF sur Saint-Brévin. Il considère qu'il n'est pas adroit de parler de ce sujet à ce moment.

La tenue du débat n'est pas à trois semaines près, il paraît plus raisonnable de faire que les choses s'apaisent. Il fallait de plus des rééquilibrages de temps de parole, y compris des personnes invitées dans la discussion.

VOTES : L'avis proposé a été adopté par 84 voix pour, 6 contre, 1 abstention.